



**bonne année !!!**



Les sections syndicales CFTC et CFE/CGC vous présentent tous leurs meilleurs vœux pour cette nouvelle année, ainsi qu'à tous ceux qui vous sont chers.  
Que celle-ci vous apporte bonheur, santé, joies familiales et réussites professionnelles.

Nous souhaitons que notre association mise en place depuis trois ans vous apporte à toutes et à tous satisfaction.

Vous êtes chaque jour de plus en plus nombreux à nous suivre sur notre site internet et sur les réseaux sociaux, ce qui tend à prouver que notre action vous intéresse.

L'information, la transparence, l'équité mais aussi le dialogue constituent nos valeurs fondamentales au service du pluralisme syndical.

N'hésitez pas à relayer auprès de vos connaissances toutes les informations que nous diffusons.

Nous contribuons au quotidien à améliorer le cadre de notre communication et à moderniser nos échanges afin qu'ils répondent à vos attentes et vos demandes.

2018 est une année cruciale pour les organisations syndicales, qui s'achèvera par les élections professionnelles en vue du renouvellement de vos représentants dans les organismes paritaires tels que le Comité Technique et les différentes CAP.

*Ludovic Bedrossian*



## Au sommaire

**1 - Il nous a rejoints - p. 2**

**2 - 3 mutuelles nous sont associées - p. 3**

**3 - Autres partenariats - p. 4**

**4 - Une pression au travail qui demeure élevée - p. 5**

**5 - ... ne craignez pas de vous manifester - p. 6**

Nos organisations syndicales sont partenaires avec plusieurs mutuelles. N'hésitez pas à nous en demander la liste pour trouver celle qui vous conviendra le mieux. Chaque gazette est parrainée par trois d'entre elles. Celle-ci vous est offerte par :



# 1 témoignage : les raisons d'un engagement

**Vous êtes de plus en plus nombreux à rejoindre nos organisations. Voici le témoignage de l'un d'entre vous.**

## **Michel Riccio, Directeur territorial, a rejoint nos organisations syndicales**

*"Dans le cadre d'une organisation du travail qui peine à faire émerger et à valoriser les talents, force est de constater les difficultés de l'Administration Municipale à instaurer une relation de confiance avec ses Cadres : des engagements partiellement voire pas du tout respectés, des promesses non tenues, la reconnaissance qui demeure une notion totalement absconse..."*

*Je suis plus que jamais convaincu que seule l'instauration d'un rapport de force permet d'imposer à l'Administration le respect et la reconnaissance des Cadres.*



*L'encadrement est encore trop souvent considéré comme "chair à canon" consommable et consommée sans état d'âme, sacrifiée dans une solitude qui enveloppe comme un linceul.*

*Alors.. OUI... Les Cadres doivent prendre conscience de leur force, balayer les illusions, sortir de la mélancolie accablante du désarroi, s'unir et agir !!!*

*Quittons donc une position de VOX CLAMANTIS IN DESERTO, pour s'engager et œuvrer à défendre les intérêts matériels et moraux des Cadres au sein d'une véritable organisation qui incarne le renouveau".*

**Comme eux, osez nous retrouver !  
ensemblecftccgcvd@gmail.com  
09 70 90 23 18**

# **MSP, Harmonie, MNFCT**

**Nos organisations sont associées à 3 mutuelles**

**Renseignez-vous et n'hésitez pas à les contacter !**

**nouveau !**

**Monsieur Lionel Verschaeve - 06 78 08 72 74**  
lionel.verschaeve@mutuelle-msp.fr (devis personnalisé)  
**Monsieur Philippe Cammarota - 06 31 40 23 83**  
philippe.cammarota@mutuelle-msp.fr (devis personnalisé)

**Agence à Marseille :**  
1 rue François Moisson 13002  
09 69 32 21 39  
marseille@mutuelle-msp.fr

**Madame Marielle Austruy - 06 08 61 95 16**  
marielle.austruy@harmonie-mutuelle.fr (devis personnalisé)  
**Madame Patricia Bretonès - 06 70 56 92 95**  
patricia.bretones@harmonie-mutuelle.fr (devis personnalisé)

**3 agences à Marseille :**  
**Agence Cantini : 78 avenue Cantini 13006**  
04 91 16 25 75  
**Agence centre : 21 allée Léon Gambetta 13001**  
04 91 95 81 61  
**Agence Vieux Port : 12 place du général de Gaulle 13001**  
04 91 00 30 10

**Madame Elodie Rivière - 06 79 12 94 82**  
elodie.riviere@mnfct.fr  
**Madame Leila Berkani - 06 47 69 98 35**  
leila.berkani@mnfct.fr

**Agence à La Seyne-sur-Mer :**  
9 Rue Taylor, 83500 La Seyne-sur-Mer - 04 94 87 84 60





### **partenariat juridique...**

**nouveau !**

**Nos organisations sont associées à un cabinet d'avocats, sur présentation d'un document de notre part, ils pourront vous recevoir à un tarif préférentiel.**

**secretariat.ensemblecftccgcvdm@gmail.com  
09 70 90 23 18**

**Maître Clément BENAÏM et Maître Amine TAIEBI  
avocats spécialisés  
" de la fonction publique et en droit du travail "**



**Si vous souhaitez profiter  
des conditions et tarifs  
proposés par nos  
avocats partenaires,  
n'hésitez pas à nous contacter.**

**DEL VISO** AVOCATS  
PARIS - MARSEILLE - AJACCIO - DOUALA

**CLÉMENT BENAÏM**  
AVOCAT AU BARREAU

**AMINE TAIEBI**  
Avocat au Barreau



### **...partenariat bien être**

**Sur présentation de votre carte d'adhérent, bénéficiez du  
tarif "adhérent" au salon "Atelier beauté"**



**Renseignez-vous !**

## 4 Une pression au travail qui demeure élevée

D'après une enquête menée par le service statistique du Ministère du Travail, parue fin décembre 2017, l'intensité de travail s'est stabilisée mais demeure à un niveau élevé.

On peut noter que si la proportion des salariés qui se plaignent d'une charge mentale trop élevée (devoir penser à trop de choses à la fois) est en baisse, cet élément de pression reste particulièrement présent chez les Cadres.

La faiblesse des moyens attribués aux Cadres de la Ville de Marseille pour leur permettre de faire face à leurs missions est un élément d'accroissement de cette charge mentale susceptible de se traduire à terme par un burn-out.

L'enquête souligne également que la nécessité de devoir fréquemment abandonner une tâche pour un autre plus urgente touche désormais les deux tiers des salariés.

Là aussi, ce phénomène est prégnant chez les Cadres de la Ville de Marseille soumis à une mauvaise adéquation des moyens et à une organisation définitive du travail.



On peut, certes, se féliciter de la sensibilisation récente engagée par l'Administration municipale sur les risques psychosociaux. La prise en considération de ceux-ci a, sans nul doute, participé à desserrer la pression du travail. Cependant, l'organisation du travail reste largement perfectible et ses imperfections se traduisent par une dégradation de la qualité de vie au travail, notamment pour les Cadres placés dans une inconfortable position entre des décideurs éloignés et parfois déconnectés des réalités et les agents chargés de l'application concrète des décisions.

Nos organisations œuvreront sans relâche pour interpeller l'Administration sur ces questions et lutter contre le stress au travail.

**Dans un contexte difficile, raison de plus d'insister auprès de l'Administration pour :**

### 1 *l'amélioration de nos conditions de travail*

- Mise en œuvre du Télétravail
- Flexibilité des horaires de travail
- Transformation complète des conditions de mobilité internes
- Développement du bien être au travail
- Recrutements externes mieux ciblés

### 2 *l'aide au maintien de notre pouvoir d'achat*

- Augmentation de la part patronale pour la mutuelle
- Participation de la ville au contrat de prévoyance
- Monétisation du CET

### 3 *le traitement des carrières de façon équitable*

- critères objectifs et transparents de promotion à la CAP
- casting des postes à responsabilité fondés sur les compétences et l'expertise



# Rejoignez-nous !

Notre action syndicale commune s'est enrichie au fil de ces trois années de mandat et nous a permis de défendre beaucoup d'entre vous tant du point de vue individuel que du point de vue collectif.

La tâche est rude car nous devons à la fois agir avec des moyens limités, proportionnels à notre représentativité, mais également nous démener en permanence pour nous faire entendre par une administration dont une part encore perdure dans les vieilles habitudes de co-gestion avec un syndicat majoritaire obsolète, clientéliste et plus favorable à la défense des intérêts particuliers de certains de ses membres qu'à assurer la protection de l'intérêt général !

Nous avons toutefois réussi à nous faire entendre tant dans des cas individuels pour lesquels notre taux de réussite est proche des 90 % que pour des affaires collectives notamment en obtenant la création de la commission dédiée à l'écoute des personnels souffrant de harcèlement.

Nous sommes par ailleurs bien reçus par la DGARH et par certaines Délégations Générales qui ont compris que notre action visait sans cesse des résultats gagnant/gagnant.

Notre action progresse donc avec l'investissement de tous nos délégués de terrain mais également des adhérents et sympathisants qui sont de plus en plus nombreux. Des cadres et agents nous rejoignent régulièrement parce qu'ils ont mesuré notre engagement et qu'ils adhèrent à nos valeurs.

Nous ne sommes pas là pour vous « encarter » mais bien pour vous écouter, vous défendre et faire évoluer vos conditions de travail tant individuelles que collectives dans la mesure où le service public demeure le droit fil de nos actions !

**Nous sommes et restons convaincus qu'on ne peut vous défendre et vous protéger qu'à la condition que vos intérêts rejoignent ceux du service public et de nos concitoyens.**

Nos conditions de travail doivent en conséquence tenir compte aussi de cette mission au service des usagers du service public.

Venez nous rencontrer, contactez nous ... Ne craignez pas de vous manifester !

Et n'oubliez pas que 2018 est une année très importante qui s'achèvera par les élections professionnelles.

**Il ne tient qu'à vous tous de nous faire obtenir les moyens de vous représenter plus et mieux !**

*Pascale Longhi*